

Privatisations : On pourra acheter des actions de la FDJ mais ça ne sera pas le loto



La privatisation de la Française des Jeux commencera début novembre, d'ici là, les banques vont inonder leurs clients pour qu'ils en achètent mais est-ce que ce sera une bonne idée ?

Avec Jean-Marc Sylvestre

Faut-il acheter les actions de la Française des Jeux lors de la privatisation ? Le gouvernement va nous inonder d'incitations pour que l'opération soit un succès populaire. Normal, c'est la première privatisation du quinquennat d'Emmanuel Macron autorisée par la loi Pacte. Une loi qui concerne aussi Engie (ex Suez , spécialisée dans l'énergie) et Aéroports de Paris qui est l'objet d'une demande de référendum populaire et préalable parce que les Aéroports de Paris sont considérés par une partie de l'opinion publique comme des actifs publics inaliénables. La privatisation va donc constituer un test pour jauger du potentiel de privatisation en France.

Sans entrer dans le débat idéologique de savoir si une privatisation est légitime ou pas, la situation économique et le rapport des Français à la bourse commandent aujourd'hui qu'on ne puisse pas s'embarquer à la légère. Techniquement, le gouvernement ne peut pas se louper et prendre le risque d'un échec. Pour deux raisons de fond.

D'abord parce qu'il faut vérifier si les Français sont véritablement allergiques à la bourse ou alors s'ils peuvent de temps en temps faire des exceptions. Les faits sont têtus. Les Français parlent de la bourse, regardent les indices comme un marqueur de santé générale, mais ils n'aiment pas la bourse et ils ne la pratiquent pas.

Les Français ont une préférence pour l'immobilier parce la pierre protège de la météo et de la conjoncture et parce que les banques prêtent à taux zéro, les Français préfèrent l'assurance-vie parce que c'est garanti par l'Etat avec des avantages fiscaux, ils aiment la Caisse d'épargne, parce que c'est héréditaire même si le livret A ne rapporte plus rien. Ils aiment aussi garder de l'épargne sur leur compte courant. Mais investir en bourse, pas question.

En l'an 2000 juste avant le Krach, il y avait encore en France 7,5 millions d'actionnaires, Aujourd'hui, il en reste moins de la moitié, soit 3 millions. L'application du principe de précaution les a éloignés du financement de l'économie. Contrairement aux anglo-saxons en général et aux Américains en particulier qui veillent sur la bourse parce que de la bourse dépend la richesse de leur future retraite, produit des fonds de capitalisation dont la France n'a jamais voulu entendre parler. Les Américains rêvent d'un compte titre, nous nous fantasmons sur les livrets A.

Le résultat est que l'essentiel de l'épargne s'investit dans la pierre ou dans le financement du déficit public. Nous payons déjà beaucoup d'impôts mais il faut croire qu'on pourrait en payer encore davantage puisqu'on finance généreusement la machine d'Etat avec notre épargne.

Ensuite deuxième raison, le gouvernement a fait des privatisations un enjeu politique en pariant sur les dividendes de progrès que génèrent en général une gestion privée. De plus le gouvernement espère retirer de la vente des moyens de financement dont il a besoin.

Sur la Française des Jeux, l'Etat détient 72% du capital, il en gardera environ 20 % . Il va donc vendre plus de 50% de l'opérateur de jeux ce qui pourrait représenter 1,5 milliards qui seront théoriquement engagés dans le désendettement de l'Etat (mais on n'ira pas loin) et dans la constitution d'un fonds de 10 milliards pour booster des innovations technologiques.

Toujours sur le plan politique, le gouvernement veut montrer que la privatisation doit favoriser les salariés à qui on réserve 5% du capital et les buralistes qui distribuent les produits. Le gouvernement va donc faire un effort en distribuant une action gratuite pour dix.

Et quand on lui reproche d'abandonner au privé cette poule aux œufs d'or, le ministre de l'économie a beau jeu de répondre que s'il se prive de dividendes, il garde le pouvoir de régulation et surtout le privilège de continuer à percevoir l'intégralité des taxes fiscales et des redevances de jeux, soit plus de 3,5 milliards d'euros l'année dernière.

Maintenant, l'épargnant français a-t-il intérêt à acheter des actions La Française des jeux ? La réponse est oui, mais il ne faut pas s'attendre à percevoir un pactole au bout de six mois.

La FDJ ne sera jamais une machine à spéculer sur la bourse, la FDJ est une entreprise mature, capable de produire du dividende. C'est donc forcément une bonne valeur de rendement, qui sera toujours meilleurs que n'importe quel autre placement. La garantie de l'Etat fonctionnera toujours (l'Etat a un coffre fort de taxes à protéger) et la conjoncture économique a peu d'impact. Au contraire, si l'économie générale va mal, l'économie des jeux va bien. « Les derniers euros en poche sont souvent pour l'Euromillions.»

Le gouvernement va tout faire pour éviter que le cours de l'action baisse dans les mois qui suivront la privatisation, il a mis des incitations à la fidélisation (une action gratuite pour dix) avec un prix de vente qui sera très attractif.

L'objectif est d'éviter ce qui s'était passé avec EDF en 2005 quand Dominique de Villepin avait mis sur le marché 15% du capital de l'électricien à 32 euros, qui vaut désormais 9 euros pour cause d'incertitudes sur le prix du pétrole et sur le nucléaire. Avec la FDJ, il y a assez peu d'incertitude sur le marché des jeux. On pourrait retrouver le phénomène qu'on avait connu avec la BNP Paribas ou France Télécom. Les actionnaires de la première heure ne l'ont pas regretté.